



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 10 février 2026 à 13 h 24 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, messieurs les conseillers Steve Moran, président, Adrian Corbo et mesdames les conseillères Caroline Murray et Catherine Craig-St-Louis formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Steve Moran, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, monsieur Simon Rousseau, directeur général et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe.

CE-2026-74*

APPROBATION DE L'ENTENTE DE PRINCIPE INTERVENUE ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET LE SYNDICAT DES COLS BLEUS DE GATINEAU (CSN)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols bleus de Gatineau (CSN) ont convenu d'une entente de principe pour le renouvellement de la convention collective;

CONSIDÉRANT QUE cette entente respecte le cadre financier établi préalablement à la négociation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil l'approbation de l'entente de principe intervenue le 19 décembre 2025 entre les représentants de la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols bleus de Gatineau (CSN).

Un certificat du trésorier a été émis le 6 février 2026.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

STEVE MORAN
Président
Comité exécutif

M^e CAMILLE DOUCET-CÔTÉ
Greffière adjointe
Comité exécutif